

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 142 (2021)
Heft: 10

Artikel: Préparations pour l'hiver
Autor: Fischer, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préparations pour l'hiver

Roberto Fischer, conseiller régional pour la Suisse italienne, Service sanitaire apicole (SSA), roberto.fischer@apiservice.ch

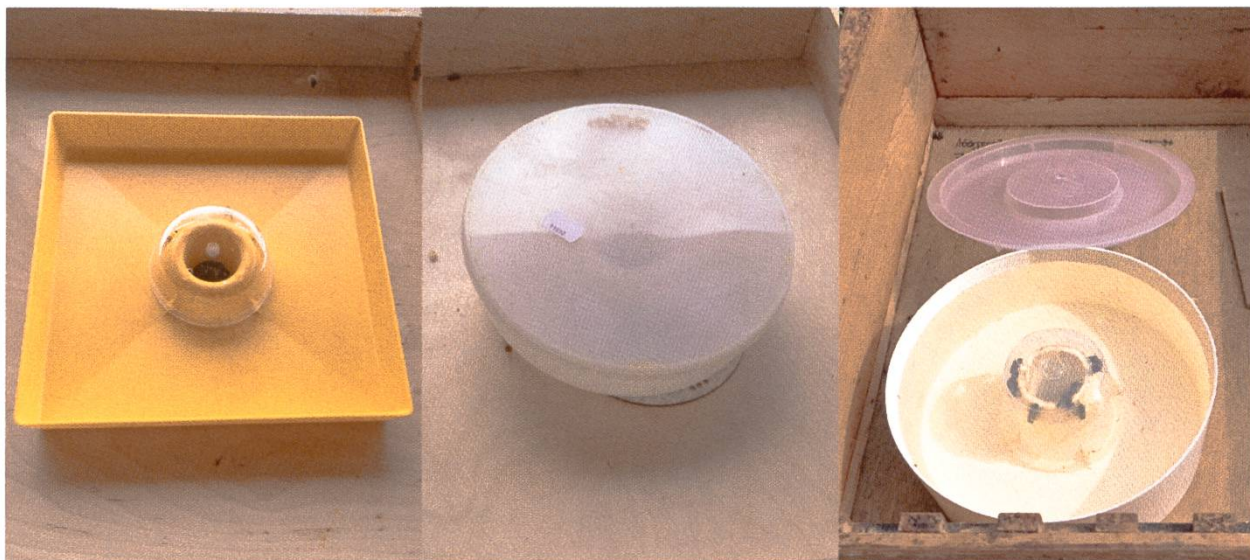
L'hiver est une saison exigeante pour les colonies d'abeilles. Grâce à une préparation appropriée, les apiculteurs peuvent néanmoins leur créer une situation de départ idéale. Les principales tâches comprennent l'évaluation et la sélection (y compris la réunion de petites colonies saines et l'élimination des colonies faibles), le contrôle de nourriture, le remplacement de vieilles reines, le resserrement des colonies et la mise en place d'une protection contre les souris.

Les journées raccourcissent et l'activité de vol des abeilles diminue. Il est temps de contrôler les colonies une dernière fois, au besoin d'intervenir et de procéder aux derniers préparatifs pour la saison froide.

Réserves de nourriture

Fin septembre, le nourrissage pour l'hiver devrait être achevé. Le contrôle de la quantité de nourriture en octobre permet de s'assurer que les réserves nécessaires pour l'hiver ont bien été stockées dans toutes les ruches. Si ce n'est pas le cas, un nourrissage final est indispensable. Une colonie de production a besoin d'environ 20 kg de nourriture pour la période hivernale.

La nourriture liquide destinée à compléter les réserves d'hiver est généralement administrée par le biais d'un nourrisseur en plastique alimentaire.



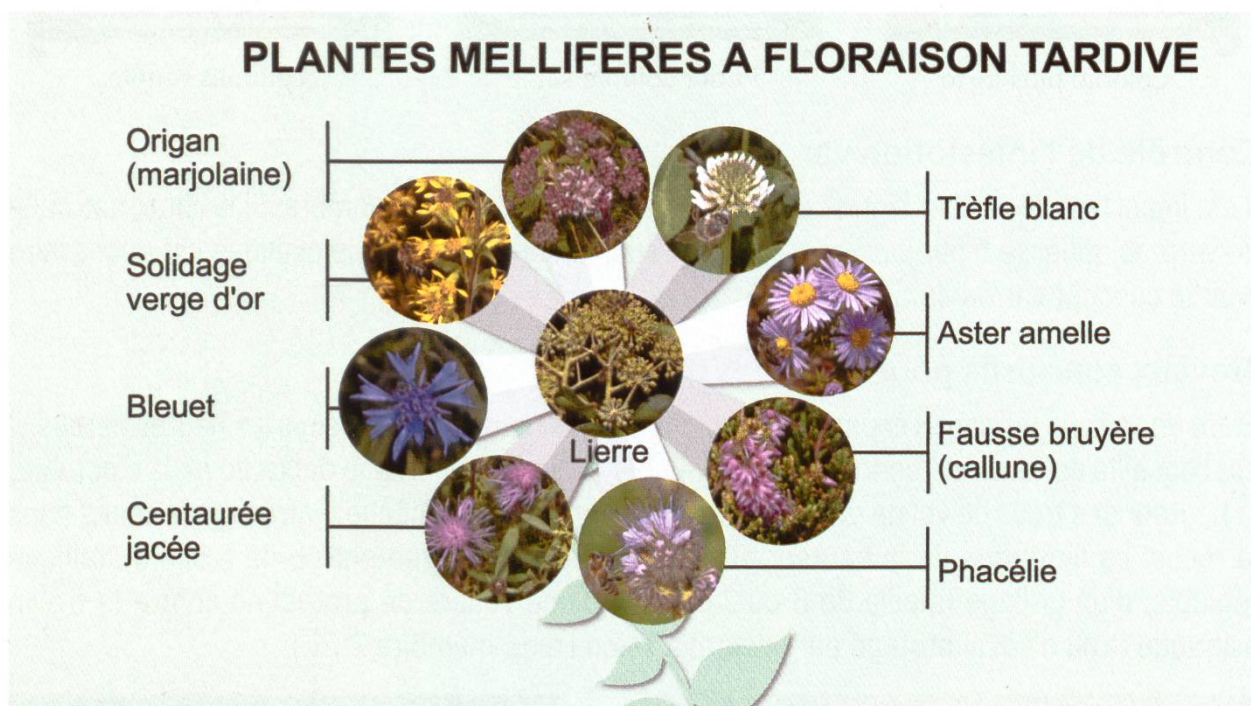
Trois exemples de nourrisseurs en plastique

Afin d'éviter un nourrissage excessif, les réserves de la ruche doivent être estimées à l'avance. Pour ce faire, on peut se baser sur le poids d'un cadre de corps complètement rempli des deux côtés. Il contient environ 4 kg de nourriture dans une ruche Dadant et environ 3 kg dans une ruche suisse (voir aide-mémoire 4.2. Nourrissage). Les réserves peuvent égale-

ment être déterminées à l'aide d'une balance. Il suffit pour cela de connaître le poids de la ruche vide et des cadres vides.

Par exemple, pour 1 kg de réserve hivernale manquante, on administre 1,4 l d'eau sucrée 3:2 ou 1,2 l de sirop de nourrissage inversé à 72 % de matière sèche.

Outre le nourrissage par l'apiculteur, des plantes mellifères à floraison tardive à proximité du rucher peuvent s'avérer utiles. Attention au lierre : il ne doit être présent qu'en quantité limitée car un apport excessif de nectar de cette plante entraîne la cristallisation de la nourriture dans les rayons qui ne peut dès lors plus être utilisée par les abeilles. D'autres plantes à floraison tardive, telles que la phacélie semée en guise d'engrais vert, le trèfle blanc, le solidage verge d'or, la callune et d'autres, sont donc tout aussi importantes.



Evaluer et sélectionner des colonies

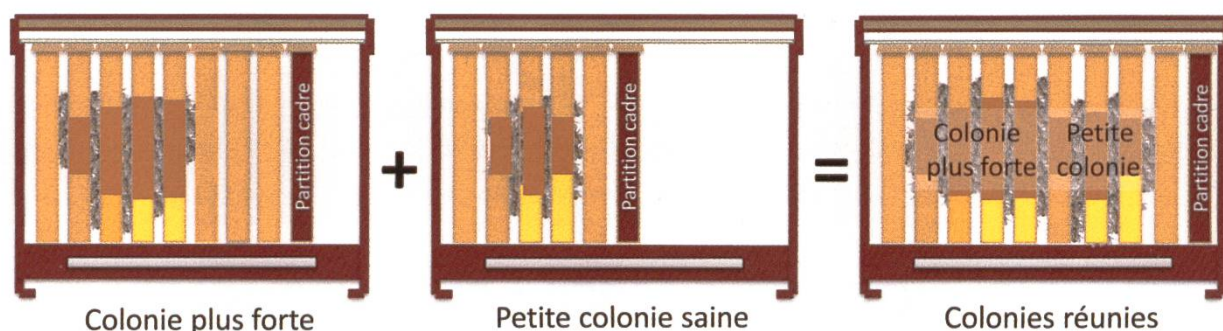
En automne, il est recommandé de procéder à une évaluation finale des colonies. Cela comprend l'observation au trou de vol ainsi que le contrôle des déchets, du couvain, des abeilles et des réserves. Les colonies faibles ou malades doivent être éliminées (aide-mémoire 4.7.2. Eliminer des colonies) et des colonies petites mais saines doivent être réunies (aide-mémoire 4.7.1. Réunir des colonies). De plus amples informations se trouvent dans l'article séparé de mon collègue Pierre-Alain Kurth (Revue SAR 09/21), dans l'aide-mémoire 4.7. « Evaluation et sélection de colonies » ainsi que dans les courts métrages « Evaluation et sélection de colonies » (www.abeilles.ch/aidememoire).

Hiverner des colonies fortes

L'objectif est de ne faire hiverner que des colonies fortes et saines. Si seules des reines âgées de deux ans au maximum et fécondées sont hivernées dans les ruches, une base importante est posée pour que la colonie puisse démarrer sainement et fortement au printemps suivant. Un

autre aspect décisif est la force de la colonie. Si les abeilles n'occupent pas au moins 5 cadres complets fin octobre, ce qui correspond à environ 5'000 abeilles dans la colonie, il faut réunir les colonies avant l'hivernage. Idéalement, une colonie de production devrait à cette période occuper 9 cadres et une jeune colonie 7.

Représentation graphique de la réunion de deux colonies :



Contrôle de l'infestation varroa

Il est important de vérifier l'infestation varroa fin octobre/début novembre. Si la chute naturelle de varroas dépasse 5 par jour, un traitement supplémentaire à l'acide oxalique est nécessaire (voir le concept varroa du SSA).

Travaux conclusifs pour éviter les dégâts en hiver

Etant donné que les souris construisent volontiers des tunnels abrités sous les hautes herbes, il est conseillé de faucher/tondre l'herbe du rucher avant l'hiver. Dès le début du mois d'octobre, la hauteur des trous de vol ne doit pas dépasser 7 mm. Cela empêche l'intrusion de souris dans la ruche. La limitation de la hauteur peut se faire à l'aide d'une entrée de ruche métallique réglable, d'un grillage (maille de 6 ou 7 mm) ou d'une volière de protection contre le frelon asiatique (trou d'envol protégé par une grille selon l'aide-mémoire 2.7.1.).



Grille de protection contre les souris



Portière d'entrée coulissante

Les pics peuvent également causer des problèmes en perçant des trous dans les ruches. Un filet tendu sur les ruches peut empêcher cela.

Dans les régions exposées aux intempéries, il est conseillé de sécuriser les toits des ruches divisibles avec des pierres ou des sangles de serrage.



Des dégâts causés par un pic tels que ceux-ci peuvent être évités

La neige n'engendre généralement pas de problèmes. Elle a un effet d'isolant thermique et, tant que le gel n'obstrue pas le trou de vol, elle laisse aux abeilles suffisamment d'air pour respirer. Pour assurer une circulation d'air suffisante et empêcher ainsi l'accumulation d'humidité (rayons gris et moisissures), le fond de la ruche doit rester ouvert. Dans une ruche suisse, la dernière planchette couvre-cadre et la cale située sous la fenêtre peuvent être retirés dès que les abeilles ont cessé leur activité de vol.

En résumé

Si le concept d'exploitation, et par conséquent les recommandations du SSA, sont intégrés dans nos pratiques apicoles et que la lutte contre le varroa est strictement appliquée, la santé de nos abeilles peut être améliorée.

Points importants du contrôle d'automne

- Effectuez un nourrissage final si une colonie n'a pas encore stocké 20 kg de nourriture.
- Réunissez de petites colonies saines avec une colonie plus forte pour obtenir une force de colonie idéale pour l'hiver.
- Soufrez les colonies faibles. On reconnaît une colonie faible à un nid à couvain lacunaire, à un développement insuffisant ou à un comportement agressif.
- Si vous voulez introduire une nouvelle reine, les conditions sont maintenant propices.
- Resserrez les colonies afin de créer un climat optimal pour l'hivernage.
- Installez des grilles à souris et tondez l'herbe du rucher si nécessaire.
- Sécurisez les toits des ruches divisibles à l'aide de pierres ou de sangles de tension et installez des filets si nécessaire pour protéger les ruches des dégâts causés par les pics.

Aide-mémoire 4.3. Hivernage d'une colonie
(www.abeilles.ch/aidememoire)

Photos/graphiques : © apiservice

